



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire tenue le 8 juin 2020, le conseil a adopté par résolution le **règlement numéro 2020-117 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles.**

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés ou sur le site internet à même la section « Avis publics ».

Donné à Ivry-sur-le-Lac, ce 9 juin 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josiane', is positioned above a horizontal line.

Josiane Alarie  
*Directrice générale et Secrétaire-trésorière*